

INITIATIVE D'ALLÈGEMENT DES PRIMES

FOIRE AUX QUESTIONS (FAQ)

En quoi consiste l'initiative d'allègement des primes ?

Au cours des vingt dernières années, les primes d'assurance-maladie ont plus que doublé. Toutefois, durant cette période les salaires réels et les rentes de vieillesse n'ont guère augmenté. Pour de nombreux ménages, la question du paiement des primes d'assurance-maladie est devenue un fardeau existentiel. Cela est d'autant plus vrai que non seulement les primes augmentent, mais que de nombreux cantons ont procédé à des coupes dans les budgets alloués aux réductions individuelles de primes.

Par son initiative d'allègement des primes, le PS entend limiter le poids des primes. Aucun ménage ne devrait avoir à consacrer plus de 10 % de son revenu disponible aux primes d'assurance-maladie. En plus d'un soulagement notable, l'initiative apporte également plus d'équité puisque le droit à des réductions de primes s'appliquerait de la même manière dans tous les cantons.

Pourquoi le PS lance-t-il une telle initiative ?

Parce que les primes représentent une charge supérieure à la moyenne pour les ménages à faibles ou moyens revenus. Ces ménages devraient disposer d'une plus grande part de leurs revenus pour vivre.

Parce que, dans de nombreux cantons, les économies réalisées sur les réductions de primes sont de plus en plus importantes. Nous voulons inverser la tendance avec cette initiative !

Parce que le système de la prime par tête atteint ses limites. Les politicien-ne-s doivent agir avant que de plus en plus de gens ne se retrouvent dans l'incapacité de payer leurs primes. Les discussions sur l'augmentation des franchises, la médecine à deux vitesses et les « listes noires » donnent un avant-goût de la menace qui guette autrement de larges pans de la population.

Les primes d'assurance-maladie représentent-elles vraiment un lourd fardeau pour les citoyens ?

Selon les chiffres de l'OFSP, la charge moyenne des primes par rapport au revenu disponible est en hausse. Dans de nombreux cantons, elle atteint plus de 15 % pour les ménages à faibles et moyens revenus. Une famille avec deux jeunes adultes ou un couple de retraité-e-s avec un revenu brut de CHF 50'000, la charge moyenne des primes s'élève à 18 % du revenu brut. Cette charge croissante s'explique par le fait que les primes augmentent chaque année, mais que les cantons baissent les subventions de primes et coupent dans ces budgets.

Comment financer cette expansion massive des réductions de primes ?

Au total, des coûts supplémentaires de l'ordre de 3 à 4 milliards de francs seraient attendus chaque année. La Confédération devrait prendre en charge au moins deux tiers des réductions de primes, et les cantons paieraient le reste.

La charge élevée des primes sur les bas et moyens revenus est antisociale. L'initiative garantit notamment une répartition plus équitable et solidaire des coûts, compte tenu de la part plus importante des dépenses supportée par la Confédération. Étant donné que l'impôt fédéral direct, en particulier, est très progressif, il est garanti que les revenus plus élevés devront contribuer davantage au financement de système de santé, soulageant ainsi les bas et moyens revenus.

**Le PS ne s'attaque-t-il pas uniquement aux symptômes en augmentant les réductions de primes ?
Ne serait-il pas nécessaire de prendre des mesures pour combattre les causes profondes de la
croissance des coûts dans le secteur de la santé ?**

Premièrement, l'initiative garantit que le système ne s'effondre pas. C'est exactement ce qui arriverait si des centaines de milliers de personnes n'étaient plus en mesure de payer leurs primes d'assurance-maladie.

Deuxièmement, l'initiative fait pression sur la Confédération et sur les cantons en particulier, afin qu'ils s'impliquent davantage. Les politicien-ne-s sont appelés à agir pour maintenir le système de santé comme un service public et en réduire les coûts. Le système de santé doit être davantage réglementé par le secteur public, le seul moyen de limiter la croissance des coûts. La concurrence favorise la fourniture de prestations coûteuses, inutiles et lucratives. Elle mène à une situation où les primes viennent remplir les poches d'acteurs/trices privés sous forme de profits.

Troisièmement, il est réellement nécessaire de prendre des mesures pour réduire les coûts. Ces mesures ne doivent ni limiter l'accès sans discrimination aux prestations de l'assurance de base, ni mettre davantage sous pression les professionnel-le-s de la santé, qui le sont déjà fortement. Des économies sur la régulation des admissions des médecins, sur les prix des médicaments, sur les assurances complémentaires, sur les frais de publicité ainsi que sur les honoraires excessifs pourraient être faites, comme le PS l'exige depuis des années.

Le système de santé a été laissé sur marché pendant trop longtemps. Il est temps que la population intervienne démocratiquement pour limiter les profits et répartir les coûts plus équitablement. L'initiative d'allègement des primes est une première étape.